

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN – LE 20 JUIN 2007

Une séance de consultation publique est tenue le mercredi 20 juin 2007 à 18 h, en la salle 205 de la mairie de l'arrondissement de Verdun.

PRÉSENCES: Monsieur Marc Touchette, conseiller d'arrondissement
Madame Ginette Marotte, conseillère de ville
Monsieur Paul P. Beaupré, conseiller d'arrondissement
Monsieur Alain Tassé, conseiller de ville
Madame Josée Lavigueur Thériault, conseillère d'arrondissement
Monsieur André Savard, conseiller d'arrondissement
Monsieur Gilles Baril, directeur de l'arrondissement
Monsieur Benoît Malette, chef, division urbanisme, Aménagement urbain et services aux entreprises
Madame Louise Hébert, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement.

M. le conseiller Marc Touchette préside la séance.

PROJET DE RÈGLEMENT 1700-54

Règlement amendant le règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à :

- Modifier les grilles des usages et des normes des zones H02-23 et E02-75 de l'annexe C afin d'autoriser dans ces zones l'usage « Clinique médicale sans hospitalisation ».

Le président de l'assemblée invite monsieur Benoît Malette, chef, division urbanisme, à expliquer ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Le président invite les personnes présentes à s'exprimer sur ce projet de règlement et elles sont entendues. Leurs préoccupations portent sur les points suivants :

- l'impact sur le stationnement
- la perte de revenus pour les organismes
- le processus référendaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST
RÉSOLU QUE la séance soit levée à 18 h 40.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE